

Nouveautés BIATNET Business : des fonctionnalités toujours plus riches ...

Une version enrichie de BIATNET Business vient d'être lancée avec de nouvelles fonctionnalités et des fonctionnalités existantes améliorées :

- La consultation de l'historique de vos opérations ainsi que la recherche multicritères d'opérations sur vos comptes porteront désormais sur **les 6 derniers mois** (contre 3 mois précédemment).

- L'option « Mon Portefeuille » vous permettra désormais de consulter les motifs de rejet de vos effets émis / remis.

- Le plafond quotidien de virement vers comptes BIAT ou autres Banques sera désormais de **10.000 Dinars** , contre 5.000 Dinars précédemment. Pour bénéficier de ce nouveau plafond, il vous suffit d'en faire la demande auprès de votre Agence BIAT.

- Le téléchargement de l'historique de vos opérations, de vos relevés de comptes ou de vos avis de débit/crédit portera désormais⁽¹⁾ sur **les 6 derniers mois** (contre 3 mois précédemment).

Par ailleurs, le téléchargement de vos avis de débit/crédit pourra désormais se faire **par lot d'avis** et le montant de l'avis de débit/crédit vous sera affiché ⁽²⁾ sur la page de téléchargement.

- Avec les nouvelles fonctionnalités « **Mes Placements** » & « **Mes titres** » , vous pourrez désormais consulter vos placements bancaires (Bon de caisse, Compte à terme, Compte Placement, Certificat de dépôt) et titres (SICAV & FCP BIAT et Bons du Trésor).

- Un nouveau service « **Messagerie** » vous permet d'envoyer un message à la BIAT au sujet d'une réclamation, d'une demande d'information ou de RDV.

Pour en savoir plus, merci de prendre contact avec votre conseiller en Agence.



⁽¹⁾ Le passage de 3 mois à 6 mois sera progressif pour les relevés de comptes et les avis de débit/crédit

⁽²⁾ Pour les avis édités à partir du 20/06/2016



Nouveauté Pack Business : Votre carte bancaire au choix, Nationale ou Internationale



Le Pack Business est une offre packagée de produits et services vous permettant d'effectuer vos opérations bancaires courantes en toute souplesse, rapidité et sécurité ; mais aussi de piloter vos comptes bancaires quand vous voulez et où que vous soyez ; le tout à des conditions tarifaires avantageuses.

La carte bancaire offerte dans le cadre du Pack Business sera désormais une **Carte Business Gold** qui peut vous être délivrée dans sa version **Nationale ou Internationale** ⁽¹⁾, à votre choix .

Pour en savoir plus, merci de prendre contact avec votre conseiller en Agence.

Nouveau

Cartes Business, pour une gestion souple et sécurisée de vos frais professionnels

Pour une gestion souple, pratique et sécurisée des dépenses professionnelles des cadres, responsables et dirigeants de votre Entreprise, aussi bien en Tunisie qu'à l'étranger, nous mettons à votre disposition notre gamme de Cartes Business BIAT - MasterCard.

Disponible en trois variantes : **Classique, Gold et Premium**, selon le statut de son bénéficiaire au sein de votre Entreprise (cadre, commercial, cadre supérieur, dirigeant, ...), la carte Business, en plus d'être est un outil de sécurisation et de pilotage de vos dépenses professionnelles, offre une palette de services et d'avantages adaptés au profil de chaque bénéficiaire et très utiles pour les déplacements professionnels à l'étranger de vos responsables et dirigeants.

Pour plus d'informations, merci de prendre contact avec votre conseiller en Agence.



Nouveau

Avec l'assurance voyage BIAT, voyagez l'esprit tranquille ...

Pour les déplacements professionnels à l'étranger de vos cadres, responsables et dirigeants, nous mettons à votre disposition **Assurance voyage BIAT**, formule d'assurance voyage qui vous permet de bénéficier d'une assistance et d'une prise en charge en cas de maladie ou d'accident survenu lors d'un voyage à l'étranger.

Assurance voyage BIAT, que vous pouvez souscrire rapidement dans toute Agence ou Box de change BIAT, pour tout employé, cadre ou responsable que vous désignez, offre des plafonds de garanties conformes aux normes exigées par les services consulaires des pays Schengen pour l'obtention de Visa Schengen.

Pour plus d'informations, merci de prendre contact avec votre conseiller en Agence.

⁽¹⁾ Après accord / Dans le cadre de la réglementation des changes en vigueur.